

- **Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.07.2020

Numéro de version 4

Révision: 31.07.2020

Nom du produit: STYLO RETOUCHE

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

Mention d'avertissement : Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Acétone, Xylène (mélange isomères) - Heptane-2-one

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 67-64-1	acétone	50-100%
EINECS: 200-662-2	Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	
CAS: 1330-20-7	xylène	25-50%
EINECS: 215-535-7	Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	
CAS: 110-43-0	heptane-2-one	2,5-10%
EINECS: 203-767-1	Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.07.2020

Numéro de version 4

Révision: 31.07.2020

Nom du produit: STYLO RETOUCHE**· EN CAS D'INHALATION :***En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.***· EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :** *Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.***· EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :***Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.**Si les troubles persistent, consulter un médecin.***· EN CAS D'INGESTION :** *Si les troubles persistent, consulter un médecin.***· Indications destinées au médecin:****· Principaux symptômes et effets, aigus et différés :** *Pas d'autres informations importantes disponibles.***· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :***Pas d'autres informations importantes disponibles.*

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction**· Moyens d'extinction :***CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.**Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.***· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :***Pas d'autres informations importantes disponibles.***· Conseils aux pompiers****· Equipement spécial de sécurité:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :*Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.***· Précautions pour la protection de l'environnement :***Diluer avec beaucoup d'eau.**Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.***· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:***Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).**Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.**Assurer une aération suffisante.***· Référence à d'autres rubriques :***Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.**Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.**Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.*

7 Manipulation et stockage

· Manipulation:**· Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :***Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.**Eviter la formation d'aérosols.***· Préventions des incendies et des explosions:***Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.**Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.*

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.07.2020

Numéro de version 4

Révision: 31.07.2020

Nom du produit: STYLO RETOUCHE

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle :**

- **Composants présentant des valeurs-seuils à surveiller par poste de travail:**

67-64-1 acétone

VLEP	Valeur momentanée: 2420 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm
------	---

1330-20-7 xylène

VLEP	Valeur momentanée: 442 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
------	---

110-43-0 heptane-2-one

VLEP	Valeur momentanée: 475 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 238 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
------	---

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire ; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.07.2020

Numéro de version 4

Révision: 31.07.2020

Nom du produit: STYLO RETOUCHE

composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme: Liquide

Couleur: Transparent

· **Odeur:** Caractéristique

· **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 55,8-56,6 °C

· **Point d'éclair** <-18 °C

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:** 465 °C

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure: 1,1 Vol %

Supérieure: 13 Vol %

· **Pression de vapeur à 20 °C:** 233 hPa

· **Densité à 20 °C:** 0,8621 g/cm³

· **Densité relative** Non déterminé.

· **Densité de vapeur:** Non déterminé.

· **Taux d'évaporation:** Non déterminé.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Entièrement miscible

· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.

· **Viscosité:**

Dynamique: Non déterminé.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.07.2020

Numéro de version 4

Révision: 31.07.2020

Nom du produit: STYLO RETOUCHE

Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	87,1 %
VOC (CE)	87,05 %
· Teneur en substances solides:	13,0 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique :**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

67-64-1 acétone		
Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)
1330-20-7 xylène		
Oral	LD50	4.300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée :**
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire :**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.07.2020

Numéro de version 4

Révision: 31.07.2020

Nom du produit: STYLO RETOUCHE

- **Danger par aspiration :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

- **Toxicité :**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandations :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandations :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- | | |
|--|---------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> · Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA | <p>UN1263</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR · IMDG, IATA | <p>1263 PEINTURES
PAINT</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG, IATA | <p>3 Liquides inflammables.
3</p> |
| <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette | <p>3 Liquides inflammables.
3</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA | <p>II</p> |

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.07.2020

Numéro de version 4

Révision: 31.07.2020

Nom du produit: STYLO RETOUCHE

· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	33
· No EMS:	F-E, S-E
· Stowage Category	B
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1263 PEINTURES, 3, II

15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** : Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO** : P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** : 5.000 t
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** : 50.000 t
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** : Conditions de limitation: 3
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
- **Aucun des composants n'est compris.**
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.07.2020

Numéro de version 4

Révision: 31.07.2020

Nom du produit: STYLO RETOUCHE

Phrases importantes :

*H225 Liquide et vapeurs très inflammables.**H226 Liquide et vapeurs inflammables.**H302 Nocif en cas d'ingestion.**H312 Nocif par contact cutané.**H315 Provoque une irritation cutanée.**H319 Provoque une sévère irritation des yeux.**H332 Nocif par inhalation.**H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.***· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie cutanée – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Avis au lecteur:

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.